



Convergence(s) pour l'Éducation Nouvelle : Ambitions et perspectives 2023/2024

Ce document, adressé aux organisations qui ont témoigné de leur intérêt à rejoindre la dynamique de Convergence(s) pour l'Éducation Nouvelle, a été élaboré lors de la réunion de bilan de la Biennale 2022 du COPIL actuel. Il comprend deux parties :

- **Des éléments de perspectives pour la Biennale 2024.** La préparation de la Biennale débutera dès 2023 afin de pouvoir mobiliser les groupes « locaux » de Convergence(s) dans cette phase de préparation.
- **Une clarification des modes de fonctionnement et les perspectives de travail de Convergence(s).**

Les différents éléments contenus dans ce document sont des perspectives, des projets. Leur réussite dépend en grande partie des engagements, des mobilisations de toutes et de tous.

LA BIENNALE 2024

Préambule : la Biennale Internationale de l'Éducation Nouvelle fait partie intégrante du projet politique de Convergence(s) pour l'Éducation Nouvelle et devient l'évènement marquant, le grand rendez-vous des organisations membres.

Nous envisageons une Biennale qui s'articulerait autour de 4 axes :

1. Une Biennale qui permette de mieux diffuser les idées et les pratiques de l'Éducation Nouvelle afin de sortir de l'entre-soi. Pour cela nous proposons d'identifier 3 ou 4 enjeux majeurs, mis au travail dès 2023 au sein des organisations membres de Convergences afin que les échanges lors de la Biennale s'appuient sur les travaux permettant in fine la production d'une communication externe (en fin de Biennale). Nous évoquons par exemple :
 - i. Éducation Nouvelle et échec scolaire socialement marqué
 - ii. Éducation populaire, éducation globale
 - iii. Privatisation, marchandisation
 - iv. Les réponses de l'Éducation Nouvelle au défi écologique
2. Une mise en débat, pouvant également débuter dès 2023 entre les organisations des Convergence(s) locales, qui permette d'identifier jusqu'où vont les consensus entre mouvements, sur quels points existe-t-il des désaccords et/ou des tensions, quelles sont nos « indignations » ?
3. Un renforcement de la dimension internationale en proposant des échanges pour mieux comprendre comment se construisent les débats, les tensions selon les pays : Montessori, Freinet, Korczak, ... ne sont pas appréhendés de la même façon suivant que l'on est en Italie, en France, en Pologne, au Sénégal, au Québec, etc.
4. Le passage des « ateliers de témoignage de pratiques » aux « rencontres avec » (*terme provisoire*) afin de clarifier ce qui est présenté tout en élargissant le spectre des possibles. Il s'agira en outre d'entendre la demande des participants souhaitant des relations accrues avec les chercheurs : mouvements pédagogiques et chercheurs : mieux se connaître et travailler ensemble. Pour cela nous envisageons 4 catégories de « rencontres avec » : présentation de pratiques – échange de pratiques – expérimentation de pratiques – présentation de recherches diverses en insistant sur le « comment sont construits les résultats de la recherche ».

Nous avons par ailleurs réaffirmé que le Manifeste est, doit être, un élément vivant. Au-delà des travaux d'appropriation qui peuvent s'engager ici ou là, peuvent aussi s'enclencher des travaux d'écriture pour compléter, enrichir, donner des exemples concrets de mise en pratique ... La biennale pourrait alors devenir l'un de ces lieux.

D'un point de vue organisationnel :

- La Biennale pourrait s'étaler sur 4 jours au lieu de 3. Il ne s'agira pas d'ajouter du contenu mais d'aérer la grille pour répondre à la question du « temps pour soi ». Cette hypothèse devra être viable sur le plan économique.
- Les animateur·trice·s seront convié·e·s la veille pour avoir un temps de préparation collectif en sus de ceux qui auront pu se dérouler à distance durant l'année. Il n'y aura plus de cumul des responsabilités.
- Les groupes de référence et la dimension « carte blanche » permettant l'émergence de propositions venant des participant·e·s seront maintenus.
- Les « rencontres avec » seront présentées sur le site et reprises sur le document remis aux participants à l'accueil. Les inscriptions se feront sur place par affichage.

Huit décisions en marge des réflexions précédentes

1. Nous redisons l'importance du travail à faire sur le glossaire, le dictionnaire.
2. Nous retenons la proposition de Catherine HURTIG (ICEM) portant sur un travail de réflexion/formation autour de l'animation des débats, des modalités de mise en débat.
3. Une cartographie de la présence des organisations membres (par pays, par régions, ...) va être réalisée. La FICEMEA, qui a déjà réalisé un travail de ce type, coordonne ce dossier.
4. Les retours des débats écrits par les équipes d'animation, complétés par une introduction par le groupe débats du COPIL sont centralisés sur un CLOUD : <https://cloud.cemea.org/index.php/s/W4Q8BsIT3YcaYPw>
5. Une lettre info « bilan » sera éditée dans le courant du mois de janvier et adressée **le 10 février** à l'ensemble des participant·e·s : bilan chiffré, statistiques des réseaux sociaux et du site, grille de la Biennale, dimension rappel historique, lien vers le site internet, bilan des activités culturelles, les perspectives 2024.
6. La prochaine Biennale 2024 aura lieu en France (Nantes, Lille, ...), celle de 2026 en Roumanie ou hors Europe (Tunisie). Nous décidons de stabiliser cette alternance : 2028 en France, 2030 ailleurs ...
7. Le travail sur le Fleuve va être prolongé : accueillir sur le Fleuve les organisations qui rejoignent Convergence(s). La présentation actuelle sera allégée pour conserver un document lisible pouvant servir dans les relations extérieures.
8. Le Site Internet <https://convergences-educnouv.org/> va être rénové **avant l'été 2023**.

Convergence(s) pour l'Éducation Nouvelle

Préalable

Nous conservons le principe d'une dynamique internationale non « formelle », celle d'un collectif affinitaire qui n'est pas structuré en association, fédération, Les membres de Convergence(s) pour l'Éducation Nouvelle, partagent les mêmes valeurs de référence (Éducation Nouvelle, éducation active), les enjeux évoqués dans le Manifeste et le projet politique global de Convergences (voir ci-après). Ceci constitue le socle commun, non négociable, dont l'acceptation est le préalable à toute demande d'appartenance.

Fonctionnement

Il est constitué un Collectif d'Animation qui réunit deux fois par an l'ensemble des membres de Convergence(s). La première réunion de ce Collectif d'Animation aura lieu en mars 2023. Ce collectif accueille un ou deux membres par organisation et travaille principalement à distance pour favoriser la participation du plus grand nombre (dimension internationale). Il décide sur la base du consensus mais peut procéder par vote en cas de nécessité (majorité des 2/3 présents). Pour la conduite « au quotidien », nous maintenons un Comité de Pilotage comprenant les membres fondateurs et deux organisations volontaires, intéressées. Par ailleurs, il sera établi un code de déontologie de la communication. Nous testons ce fonctionnement jusqu'à la prochaine Biennale (2024). Un bilan sera réalisé à l'issue de la Biennale pour envisager d'éventuelles modifications, évolutions etc.

Appartenir à Convergence(s)

Entrée En appui sur le socle commun, une organisation peut déclarer son souhait de rejoindre Convergence(s). Une petite délégation (2 ou 3 personnes) du Collectif d'Animation de Convergence(s) va alors à la rencontre de l'organisation : mieux connaître l'organisation (valeurs, projet, pratiques), comprendre le « pourquoi intégrer Convergence(s) », envisager les modalités et les objets sur lesquels l'organisation envisage de s'impliquer, s'assurer de la compréhension de ce qu'est Convergence(s), des enjeux qui sont portés et des responsabilités que cela implique. C'est ensuite au Collectif d'Animation qu'il appartiendra de formaliser l'entrée de l'organisation dans la dynamique de Convergence(s). La décision sera prise sur la seule base du consensus (unanimité).

Sortie Une organisation peut quitter Convergence(s) quand elle le souhaite. Par ailleurs, en cas de désaccord ou de difficultés récurrentes, le Collectif d'Animation peut aussi décider de rencontrer (petite délégation de 2 ou 3 personnes) une organisation afin d'envisager sa sortie de Convergence(s). La décision finale sera prise en Collectif d'Animation sur la base du consensus ou d'un vote à la majorité des 2/3 présents.

Cas particulier des 18 organisations entrées depuis Calais. Nous proposons une rencontre (visio) entre le COPIL actuel (2 membres) et des représentants de l'organisation permettant de présenter le projet décrit ci-après : mieux se connaître, voir quels engagements de travail etc. Ces rendez-vous seront organisés dans le premier trimestre 2023.

Economie

Les seuls enjeux économiques sont liés aujourd'hui aux Biennales. Convergence(s) n'a pas de budget et il n'y a pas d'adhésion payante pour entrer dans Convergence(s). Appartenir à Convergence(s), suppose cependant de se placer en co-responsabilité dans le montage budgétaire des Biennales. Une participation, à la hauteur des moyens de chacun, est sollicitée (actuellement de 0 à 1500€ suivant les membres, à quoi il faut ajouter une aide en ressources humaines ou matérielles telle la mise à disposition de salles pour le copil, etc.) Elle a permis d'avoir un résultat à l'équilibre pour les Biennales de Bruxelles. Être dans Convergence(s) suppose donc d'accepter le principe de ces contributions adaptées et d'assumer, avec l'ensemble des membres, l'économie générée par la mise en place des Biennales (gestion d'un excédent, gestion d'un déficit). Par ailleurs, il appartiendra au Collectif d'Animation de conduire un travail de recherche de financements pour Convergence(s) et/ou pour la Biennale.

Nous avons ensuite travaillé à partir du document reprenant les conclusions du débat n°20, présentées par Enrico BOTTERO et Olivia GAULT en conclusion de la Biennale.

1) Construire un récit désirable

Nos pédagogies ne sont pas connues, pas reconnues. Nous avons besoin de construire les moyens de cette (re)connaissance. Il nous faut affirmer une parole politique, dans nos pays respectifs, en Europe et dans le monde et définir de nouvelles modalités de coordination de cette parole.

- Élaborer notre (au sens de Convergence(s) pour l'Éducation Nouvelle) projet politique, un projet qui affirme nos valeurs, nos références, qui dise nos ambitions, qui situe nos relations avec les institutions. Au-delà du projet, nous devons travailler sur les conditions de sa mise en œuvre, définir nos priorités et élaborer des pistes stratégiques.

- 1) Si le Manifeste constitue un socle commun « non négociable », il sera mis au cœur d'un document plus global élaboré à partir du propos d'ouverture de la Biennale 2022 et de l'intervention de Philippe MEIRIEU en clôture des biennales 2017 et 2022. Cet ensemble constituera la base du projet politique de Convergences situant les enjeux, les valeurs et des propositions concrètes. Ce projet politique sera soumis à la validation du Collectif d'Animation de Convergences lors de sa session de Mars 2023. Ce document pourra être complété par des enjeux, des propositions spécifiques à chaque pays.
- 2) Il appartiendra à chaque Convergences locales (à l'échelle d'une région, d'un pays, de l'Europe...) de faire vivre ce projet en provoquant des rendez-vous avec des institutions pour présenter Convergences et indiquer ce que nous sommes en capacité de faire. Il faudra recenser et socialiser ces initiatives.
- 3) Autoriser (encourager...) l'utilisation du logo de Convergences pour « labelliser » des initiatives prises par les membres de Convergences. La charte d'utilisation de la marque précise les conditions d'usage du logo. Elle constitue l'un des documents remis à chaque membre de Convergence(s).
- 4) Une page dédiée aux témoignages de pratiques sera créée sur le futur site de Convergences.

- Un projet fort qui parle de lutte contre le fascisme et toute forme d'autoritarisme ou de totalitarisme, de solidarités, de paix, d'engagement volontaire et qui affirme la dimension internationale de ces luttes.
- Parmi les enjeux identifiés, figure celui des communs numériques. Il a été identifié quand nous parlions de la circulation de l'information (Zourit) mais aussi comme l'un des enjeux politiques majeurs d'aujourd'hui quand nous parlions de la citoyenneté, du pouvoir d'agir et des plates formes numériques.

Plusieurs organisations travaillent sur ce sujet. Il y a des compétences théoriques mais aussi des pratiques avérées. Nous initiions un groupe de travail international (janvier 2023) avec pour mission :

- 1) De construire un discours politique à partir des positions déjà exprimées par endroit, qui considère la dimension internationale (réalités différentes).
- 2) De rassembler les pratiques déjà en œuvre au quotidien (à l'image de Zourit) pour démontrer « les possibles ».

Première communication (avril 2023)

- 3) D'ouvrir les réflexions au-delà des seules organisations membres de Convergences en créant des liens formalisés avec les organisations du « monde du libre ».

2) Nous militons pour une approche globale de l'Éducation qui « lutte contre la barbarie ».

L'enjeu est grand de mieux travailler sur les complémentarités entre les temps éducatifs : de la place de la famille en passant par l'école, les loisirs, la culture sans oublier la dimension sociale, car nous sommes convaincus que tous ces

temps, ces espaces, contribuent à l'éducation du sujet. Ils sont animés par des acteur·trice·s aux professionnalités spécifiques et complémentaires.

- Convergence(s) doit donc renforcer l'interprofessionnalité, la prise en compte des champs et des acteurs du monde de la culture, du loisir, de l'intervention sociale, de l'École tout en travaillant au renforcement des articulations entre chercheurs professionnels et pédagogues.

- 1) Identifier et recenser les initiatives des groupes de Convergences locaux sur ce sujet.
- 2) La Biennale 2024 portera une dimension « Éducation Nouvelle, éducation globale » pour valoriser nos implications dans le champ des loisirs, des pratiques culturelles, du travail social...

- Pour cela, il est nécessaire de maintenir les efforts pour créer une culture commune qui considère tous les espaces d'Éducation, tous les acteurs qui agissent au sein de ces espaces : des formations communes à tous les mouvements engagés dans Convergence(s), des formations internationales (il est même proposé la création d'une entité internationale pour faire de la formation) font partie des pistes à explorer. Ces actions de formation doivent être à destination des enseignants, des animateurs, et plus globalement, des Educateur·trice·s de tous horizons professionnels.

- 1) Pour répondre à la nécessité de renforcer l'articulation entre mouvements pédagogiques et recherche, pour créer des espaces d'inter compréhension permettant de mieux appréhender les enjeux spécifiques et d'identifier des enjeux communs, pour développer de nouvelles formes de collaboration, nous entamons un travail avec des chercheurs. Une première étape sera d'identifier avec lesquels travailler, de les rencontrer afin d'envisager la tenue d'une journée d'étude. 2024.

3) Converger sans enfermer, accepter de diverger Tous unis mais tous différents !

Nous avons franchi une étape significative dans cette Biennale mais la route est longue et il est nécessaire de continuer à mieux nous connaître. Identifier les points communs, mais aussi les divergences, les nœuds en nous inspirant les uns les autres dans nos façons de faire.

- Organiser des échanges entre nous, créer des liens entre mouvements de différents pays, et pour cela réfléchir à des listes de diffusion, écrire dans les revues des autres, ouvrir toutes nos revues à des dialogues entre des militant·e·s de différents mouvements.

- 1) Utiliser les adresses mails des participants pour leur adresser 2 fois par an une news letter. La première s'appuiera sur le bilan de la Biennale 2022 Janvier/Février 2023. La seconde sera être alimentée par le projet politique et les premières contributions du groupe sur « communs numériques ». Juillet 2023
- 2) Organiser dans l'année un « dialogue de Convergences » dans nos revues respectives. Un groupe s'est réuni durant la Biennale pour structurer ces collaborations.
- 3) Structurer un projet de mobilité (ERASMUS) en septembre/octobre 2023. Un groupe de 20 personnes, en responsabilités au sein de leur organisation, issues des organisations membres pour un projet de mobilité en Roumanie permettant de travailler sur Éducation active (le thème définitif doit être élaboré en fonction des critères ERASMUS) mais aussi de préparer la future Biennale.

- Organiser des formations pour les militant·e·s de nos mouvements : sur l'Éducation Nouvelle, sur la façon de construire et de conduire les relations aux institutions

- 1) Adosser à la Biennale 2024 une session de formation sur « Éducation Nouvelle ». Se déroulant sur 4 ou 5 jours, cette formation accueillera des militant.e.s des organisations

membres de Convergences. Elle sera principalement à destination de militant-e-s qui découvrent l'Éducation Nouvelle (N1) ou qui, possédant des connaissances de base, souhaiteraient approfondir leurs compétences (N2).

4) Convergence(s) pour l'Éducation Nouvelle, c'est l'affaire de toutes et de tous, partout, du local à l'International.

Loin d'une logique d'appareil, Convergence(s) doit concerner chacune et chacun dans son territoire, dans son quotidien. La place des jeunes doit y être réfléchie, comme le fait que Convergence(s) puisse exister dans TOUS les territoires, sans négliger les territoires isolés.

- Il est nécessaire de créer les conditions d'existence de Convergence(s) dans le plus grand nombre de territoires possibles : au plan national mais surtout au plan local, micro local de chacun de nos pays.

- 1) Chaque organisation membre de Convergence(s) identifie un correspondant au plan local, au plan national (tableau avec nom, mails, ...). Un tableau de synthèse permettra par la suite de désigner un coordinateur chargé de créer les premiers contacts afin d'impulser des premières rencontres. **Janvier 2023.**
- 2) Il appartiendra au Collectif d'Animation de Convergence(s) d'identifier et de soutenir chaque Convergence locale dans les initiatives choisies, de valoriser les expériences et les pratiques sur le site (rubrique dédiée) ainsi que dans les news letters. Cela sera possible une fois la refonte du site Internet opérée. **Été 2023**
- 3) Il appartient à chaque organisation d'avoir le « réflexe » d'ouvrir aux membres des organisations de Convergences, à chaque fois que possible, les événements (congrès, colloque, sessions de formation...) qu'elle organise.

Nous sommes engagés dans un processus d'accueil car Convergence(s) est une dynamique ouverte qui doit donner envie au plus grand nombre. Pour autant nous avons identifié deux sujets majeurs:

- L'ouverture jusqu'où ? Avec quelles stratégies? (Cooptation...) et quelles garanties? (Comité de garants...)

Cf. première partie du document

- 1) Faire en sorte que chaque membre de Convergences se sente habilité à inviter d'autres organisations à rejoindre Convergences (logique de cooptation).
- 2) Ne peuvent appartenir à Convergences que des organisations structurées.

- Quelles modalités de gouvernance pour Convergence(s)?

Cf. première partie du document

Au sein de chaque organisation membre, est identifié un référent pour Convergences. Il est destinataire des infos, assure le relais de ces infos dans son organisation, c'est lui qui est potentiellement membre du Collectif d'Animation.

Plan de travail

JANVIER

- Elaboration de la première News Letter
- Courrier adressé aux 18 organisations membres pour engager les rencontres.
- Rédaction d'une première version du projet politique.
- Mise en place d'un groupe de travail pour la refonte du site INTERNET.
- Mise en place du groupe « numérique ». Création d'un ZOURIT Convergence(s).
- Mise en place du groupe sur « débats »

FEVRIER

- 10/02 Diffusion de la News Letter
- Choix du lieu de la Biennale 2024 et définition des 4 enjeux que l'on souhaite mettre au débat pour impulser le travail dans les Convergences locales.
- Cartographie globale des présences des membres de Convergences. Point d'étape.
- Evolution du Fleuve
- Projet de formation : premières hypothèses.
- Point sur l'évolution du site internet.

MARS

- Premier Collectif d'Animation : le projet politique, formalisation éventuelle de nouvelles entrées dans Convergences, présentation des groupes au travail (Numérique, « débats », projet ERASMUS), le projet de formation, le futur site.
- Projet de mobilité ERASMUS : dates définitives, premières ébauches de la composition du groupe de 20 personnes maxi.

Pour que cela fonctionne, chaque organisation doit :

- Identifier un ou deux référent(s) « Convergence(s) ». Ce seront les destinataires des mails, charge à eux de relayer les informations au sein de leur organisation, de leur réseau.
- Identifier qui participera aux réunions du Collectif d'Animation (deux fois par an en distanciel). Une ou deux personnes maxi. Ces personnes peuvent être les référents ou pas.

Les noms et coordonnées mail des référents et des participants au Collectif d'Animation sont à communiquer à jean.luc.cazaillon@cemea.asso.fr

Déjà des propositions de travail :

- Le groupe « numérique » est en cours de constitution. Contact : **Walid SFEIR** wallid@yahoo.com
- Le groupe de travail portant sur l'animation des débats est en cours de constitution. Contact : **Catherine HURTIG – DELATTRE** catherine.hurtig-delattre@icem-freinet.org

Plus globalement, pour toute questions, suggestions et réactions relatives à ce document un seul contact : jean.luc.cazaillon@cemea.asso.fr